

**Lycée Henri IV - Terminales S - Devoir commun d'histoire-géographie.
Samedi 11 octobre de 10 à 12 heures**

Analyse de deux documents d'histoire

Sujet : Comment l'historien analyse-t-il l'évolution de la mémoire officielle¹ de la seconde guerre mondiale en France depuis 1945 ?

Consigne : Après avoir présenté et replacé les documents dans leur contexte, vous montrerez l'évolution de l'attitude de l'Etat français vis à vis de la mémoire de la seconde guerre mondiale, puis vous dégagerez les limites de ces documents pour traiter le sujet, et l'intérêt de les étudier ensemble.

Document 1 : Extrait d'un manuel d'école primaire de 1959 sur l'histoire de la seconde guerre mondiale.

60. — La seconde guerre mondiale : Paris libéré.
(Août 1944).

RÉCIT

Depuis 1940, les Allemands occupaient notre pays : les Français étaient esclaves sur leur propre sol.

Mais ils voulaient rester un pays libre, et ils « résistaient » à l'« occupant ».

L'occupant prit peur : il emprisonna et tortura des milliers de patriotes français ; il les fit mourir de faim en Allemagne. D'autres furent fusillés ou massacrés. Des milliers de jeunes gens se réfugièrent dans le « maquis » où ils continuèrent la lutte.

Malgré leur « résistance », les enfants de France ne pouvaient à eux seuls délivrer le pays.

Les armées alliées débarquèrent en Normandie, et, en août 1944, elles marchèrent sur Paris.

De leur côté, les Parisiens avaient attaqué les troupes allemandes qui occupaient Paris. Et voici les chars du général Leclerc qui arrivent dans la capitale. Les Parisiens, fous de joie, crient : « Vive la France ! »

L'Allemagne capitule le 9 mai 1945.

RÉSUMÉ

« Nous ne périrons pas. Nous sortirons de là. Nous gagnerons la guerre ! France, France nouvelle, grande France, en avant ! » (Paroles du Général de Gaulle, 1940.)

Transcription du texte pour faciliter la lecture :

60.- La seconde guerre mondiale : Paris libéré (août 1944).
Récit : Depuis 1940, les Allemands occupaient notre pays : les Français étaient esclaves sur leur propre sol. Mais ils voulaient rester un pays libre, et ils « résistaient » à l'« occupant ». L'occupant prit peur, il emprisonna et tortura des milliers de patriotes français ; il les fit mourir de faim en Allemagne. D'autres furent fusillés ou massacrés. Des milliers de jeunes gens se réfugièrent dans le maquis où ils continuèrent la lutte. Malgré leur « résistance », les enfants de France ne pouvaient à eux seuls délivrer le pays. Les armées alliées débarquèrent en Normandie, et, en août 1944, elles marchèrent sur Paris. De leur côté, les Parisiens avaient attaqué les troupes allemandes qui occupaient Paris. Et voici les chars du Général Leclerc qui arrivent dans la capitale. Les Parisiens, fous de joie, crient « Vive la France ». L'Allemagne capitule le 9 mai 1945.
Résumé : « Nous ne périrons pas, nous sortirons de là. Nous gagnerons la guerre ! France, France nouvelle, grande France, en avant ! » (Paroles du Général de Gaulle, 1940.)

Document 2 : Discours prononcé le 16 juillet 1995 par Jacques Chirac, Président de la République, lors des commémorations de la rafle du Vel' d'hiv

« (...) Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. (...) Ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. (...)

¹ Il s'agit de la mémoire de l'Etat

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Conduites au Vélodrome d'hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit - Pithiviers ou Beaune-la-Rolande - ouverts par les autorités de Vichy. L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer. Suivront d'autres rafles, d'autres arrestations. A Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas. Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible. (...) Cinquante ans après, (...) sans esprit de haine ou de vengeance, la Communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais plus. (...) Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité (...)

La France, nous le savons tous, n'est nullement un pays antisémite. En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l'espoir. Je veux me souvenir que cet été 1942 (...) sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance. Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises. (...) Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. (...) »

Pour vous aider : éléments retenus dans l'évaluation :

- La consigne est respectée et les trois étapes de l'analyse sont mises en évidence par la forme du devoir. (Paragraphes).
- L'analyse (capacité à extraire les informations des documents et à les classer) et les éclairages (connaissances) sont pertinents.
- L'expression écrite est claire et sans fautes d'orthographe.

Bon courage à tous !